

992. Le tableau suivant, qui est un résumé du précédent, donne les sommes totales, le nombre de vaisseaux et de tonnes chaque année :—

RÉSUMÉ DU TRAFIC SUR LES CANAUX CANADIENS, 1887 TO 1892.

ANNÉE.	VAISSEAUX CANADIENS.			Tonnage.	VAISSEAUX DES ETATS-UNIS.		
	A vap'r.	A voiles.	Total.		A vap'r.	A voiles.	Total.
1887.....	6,750	12,241	18,991	2,847,952	782	3,101	3,883
1888.....	6,405	11,256	17,661	2,640,322	774	3,147	3,921
1889.....	7,230	12,163	19,393	2,995,582	1,109	3,433	4,542
1890.....	9,220	11,435	20,655	3,139,472	1,010	2,354	3,364
1891.....	8,711	10,535	19,246	3,135,454	1,209	2,393	3,602
1892.....	9,236	11,941	21,177	3,401,965	1,169	2,759	3,928

Tonnage.	Nombre total de vaisseaux.	Tonnage total.	Passagers.	Fret.	Péages.	Augmentation ou diminution.
			No.	Tons.	\$	\$
566,680	22,874	3,414,632	82,914	2,820,516	303,035	— 44,927
631,777	21,582	3,272,099	75,797	2,761,597	317,854	+ 14,819
830,648	23,935	3,826,230	81,362	3,166,368	330,616	+ 62,762
721,397	24,019	3,860,869	127,135	2,913,047	330,510	— 50,106
838,116	22,848	3,973,570	146,336	2,902,526	346,686	+ 16,176
871,795	25,105	4,273,760	152,439	3,031,736	373,848	+ 27,162

993. Il y a eu une augmentation de 2,257 dans le nombre total de navires, 1,931 navires canadiens et 326 navires américains. Le tonnage a été augmenté de 300,190 tonnes. L'augmentation dans la quantité de marchandises transportées a été de 129,210 tonnes; dans le nombre des voyageurs, 6,103, et dans le chiffre des droits perçus, \$27,162.

994. Comme la question du péage perçu sur le blé et autres produits sur le canal Welland et les canaux du Saint-Laurent a été récemment le sujet d'une correspondance internationale entre le Canada et les Etats-Unis, un court exposé des faits relatifs à ce sujet ne sera pas hors d'à-propos.

995. En 1882, le péage sur le canal Erié fut aboli et, en conséquence, les expéditeurs, à Montréal et ailleurs, intéressés dans le commerce du grain, soumièrent au gouvernement l'opinion que l'abolition du péage sur les canaux Welland et du Saint-Laurent aurait pour effet de développer le commerce de l'Est, surtout du grain, par ces canaux et la route du Saint-Laurent jusqu'à la mer. Or, en vertu d'un arrêté du conseil en date du 5 juiu 1884, le péage sur le blé, le maïs, l'avoine, l'orge, le seigle transportés sur ces canaux jusqu'à Montréal et aux